

la valeur déterminée, le maximum des prêts étant établi à \$10,000.

Je suis content qu'on fasse une étude dans ce domaine et j'espère qu'on songe sérieusement à l'établissement de ce que je pourrais appeler le crédit dirigé ou le crédit surveillé dans le domaine de l'agriculture. On peut obtenir bien des renseignements utiles, le ministre le sait, en examinant ce qui s'est fait aux États-Unis, où les administrateurs du crédit agricole font des prêts fondés sur la production. Le Canada a une certaine expérience dans ce domaine également en ce qui regarde la loi sur les terres destinées aux anciens combattants sous l'empire de laquelle les prêts sont surveillés. Tous conviendront, je pense que les prêts effectués en vertu de cette loi ont donné d'excellents résultats et que l'expérience acquise en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants est une mine de renseignements sur cette façon de faire les prêts.

J'espère que l'annonce importante que le ministre a faite l'autre jour concernant l'émission d'obligations à long terme du gouvernement à des taux d'intérêt plus élevés n'influera pas sur le prix de revient de l'argent mis à la disposition de la Commission du prêt agricole canadien au point d'entraîner une hausse du taux d'intérêt que la Commission exige en ce moment.

L'hon. M. Fleming: Je ne m'attends pas du tout à cela.

M. Argue: Je suis très heureux d'avoir cette assurance du ministre. Je me rappelle que la question a été débattue au comité il y a une couple d'années et que nous n'avons pu obtenir à ce sujet une assurance catégorique du ministre de l'époque. Il a simplement exprimé l'espoir que cela n'arriverait pas. Je remercie le ministre de sa déclaration et de m'assurer que l'intérêt ne dépassera pas 5 p. 100.

J'espère que le comité de l'agriculture pourra faire comparaître des spécialistes en agriculture et étudier aussi le domaine plus vaste du crédit agricole. Malgré tout ce que j'ai dit de l'importance du crédit agricole, et de l'importance de modifier sensiblement ce domaine, je ne voudrais pas que l'on pense ou que l'on conclue que le crédit agricole à lui seul résout en grande partie les problèmes de l'agriculture. Quant au producteur de céréales d'aujourd'hui, je crois que si on lui donne le maximum de crédit, la meilleure terre à cultiver, la possibilité de choisir l'importance de la ferme et le genre d'outillage qui s'impose pour en faire une unité des plus efficaces, il ne peut encore, à mon avis, faire assez d'argent pour payer la dépréciation, assurer à sa famille et à

[M. Argue.]

lui-même le train de vie ordinaire des Canadiens et avoir encore assez d'argent pour réparer ou remplacer l'outillage usé. Autrement dit, quel que soit le montant du crédit ou les conditions à remplir pour l'obtenir, ce n'est pas lui qui résoudra le problème des producteurs de céréales. Je crois avoir entendu un député libéral parler d'aller en Californie.

M. Robichaud: Ce n'est pas exact.

M. Argue: J'accepte cela comme une rectification des grondements que j'ai entendus là-bas, en arrière. Je le rappelle au député, un membre éminent de son parti, qui est considéré comme le porte-parole sur les questions agricoles, a déjà dit au cours de la présente session que les cultivateurs des Prairies se trouvent dans une situation bien supérieure à celle des cultivateurs d'autres régions du Canada.

Une voix: C'est vrai.

M. Argue: Quelqu'un dit que c'est vrai. A ceux qui pensent qu'en hiver un cultivateur peut emménager en ville ou aller en Californie, je réponds que ce n'est pas le cas. Les cultivateurs des Prairies, comme ceux de n'importe quelle autre partie du pays, travaillent très dur. Ils obtiennent très peu de résultats pour leurs efforts. Si vous pensez qu'un bon cultivateur peut prendre des vacances, et surtout aller en Californie, je suis enchanté de vous signaler...

M. le président suppléant: A l'ordre. Je dois rappeler au député que le projet de résolution ne prévoit pas de propos sur un voyage en Californie. Puis-je lui demander de faire porter ses observations sur le sujet du projet de résolution?

M. Argue: Vous avez raison, monsieur le président. Même dans ses plus grands élans de générosité, le ministre des Finances n'accordera sûrement pas de prêts pour qu'on fasse des voyages en Californie. Et si des cultivateurs empruntent aux termes de cette loi et font ensuite un voyage en Californie, je crois que leurs chances de rembourser les prêts ne seront plus fameuses.

En pareille matière, les députés doivent tout d'abord reconnaître que, partout dans le pays, les cultivateurs affrontent des problèmes très graves, y compris celui d'obtenir du crédit suffisant à des conditions raisonnables. On ne favorise pas la situation des cultivateurs de quelque région du pays en faisant des remarques non fondées sur les producteurs agricoles des autres parties du Canada.

En terminant, j'exprime au ministre l'espoir qu'on présentera dans ce domaine une autre mesure législative dans le sens que j'ai